

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Migma Tano KPY**

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 17

Page 1 de 6

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Jokisch Migma Tano KPY

**Autres désignations commerciales**

Ancienne désignation: Jokisch Universal W5 CBA

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Fluide d'usinage miscible à l'eau

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: Jokisch GmbH  
Rue: Industriestraße 5  
Lieu: DE-33813 Oerlinghausen  
Téléphone: +49(0)5202/9734-0  
e-mail: info@jokisch-fluids.de  
Interlocuteur: Herr Sengenhoff  
e-mail: MSDS@jokisch-fluids.de  
Internet: www.jokisch-fluids.de

Téléfax: +49(0)5202/9734-49

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Giftnotruf Berlin: +49 (0) 30 / 30686 790**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance	Quantité
	N° CE N° Index N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
122-99-6	2-phénoxyéthanol	5 - < 10 %
	204-589-7 603-098-00-9	
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H302 H319	
68920-66-1	Fettalkoholpolyglykoether	2,5 - < 5 %
	Skin Irrit. 2, Aquatic Chronic 2; H315 H411	
2634-33-5	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	< 0,1 %
	220-120-9 613-088-00-6	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1; H302 H315 H318 H317 H400	

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Jokisch Migma Tano KPY

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 17

Page 2 de 6

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

###### Indications générales

En cas de malaises persistants, consulter un médecin. Ne rien faire ingurgiter en cas de perte de conscience ou de convulsions.

###### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

###### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau. Changer les vêtements imprégnés. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

###### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un ophtalmologiste.

###### Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement : Eau. Ne pas provoquer de vomissement.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1. Moyens d'extinction

###### Moyen d'extinction approprié

Brouillard d'eau. Mousse. Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

###### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance.

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>).

Monoxyde de carbone.

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

##### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Combinaison complète de protection.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

##### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

##### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

##### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement. Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

#### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

##### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

###### Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Jokisch Migma Tano KPY

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 17

Page 3 de 6

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### Information supplémentaire

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

Température de stockage conseillée : 5-40 °C

Durée de stockage maximale : 1 Jahr

##### Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

##### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Durée de stockage maximale :

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

##### Protection de la peau

Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

Établir un plan de protection de la peau.

##### Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide  
Couleur: marron clair  
Odeur: caractéristique

#### Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): dans solution dans l'eau 5% ; 8,9 DIN 51369

##### Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: keine Angabe

Point d'éclair: nicht relevant

Température d'inflammation: non déterminé

Pression de vapeur: keine Angabe

Densité (à 20 °C): 0,91 g/cm<sup>3</sup> EN ISO 12185

Viscosité cinématique:  
(à 20 °C) 93 mm<sup>2</sup>/s ASTM D 7042

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Migma Tano KPY**

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 17

Page 4 de 6

**10.4. Conditions à éviter**

Protéger contre : forte chaleur.

**10.5. Matières incompatibles**

Eviter ce qui suit : Agents oxydants, fortes. Acide.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition dangereux: aucune/aucun

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance	Dose		Espèce	Source
122-99-6	2-phénoxyéthanol				
	par voie orale	DL50	1850 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50	>2000 mg/kg	Lapin	
2634-33-5	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one				
	par voie orale	DL50	1020 mg/kg	RAT	

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Pas de risques spéciaux à signaler. Expériences tirées de la pratique.

L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

N° CAS	Substance	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source
122-99-6	2-phénoxyéthanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	220 - 460	96 h	Leuciscus idus	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	> 500 mg/l	72 h	Scenedesmus sp.	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	> 500 mg/l	48 h	Daphnia magna	
68920-66-1	Fettalkoholpolyglykolether					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	10-100 mg/l	96 h		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	10000 mg/l	48 h		

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Indications diverses: aucune/aucun

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Peut s'enrichir dans les organismes.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
122-99-6	2-phénoxyéthanol	1,16



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Jokisch Migma Tano KPY

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 17

Page 5 de 6

#### 12.4. Mobilité dans le sol

dans l'état fourni: liquide

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Élimination

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### Code d'élimination des déchets-Produit

120107 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; huiles d'usinage à base minérale sans halogènes (pas sous forme d'émulsions ou de solutions)  
Classé comme déchet dangereux.

##### Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

120109 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; émulsions et solutions d'usinage sans halogènes  
Classé comme déchet dangereux.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

##### Autres informations utiles (Transport terrestre)

Néant

#### Transport fluvial (ADN)

##### Autres informations utiles (Transport fluvial)

Néant

#### Transport maritime (IMDG)

##### Autres informations utiles (Transport maritime)

Néant

#### Transport aérien (ICAO)

##### Autres informations utiles (Transport aérien)

Néant

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

##### Information supplémentaire

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

##### Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Modifications

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Migma Tano KPY**

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 17

Page 6 de 6

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,9.

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*